



**Grand Conseil  
de la République  
et canton de Genève**



# **Rapport de gestion 2019**

**2<sup>e</sup> législature  
2<sup>e</sup> année**



Secrétariat général du Grand Conseil  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3970 – 1211 Genève 3  
T 022 327 97 00  
[ge.ch/grandconseil](http://ge.ch/grandconseil)

Rapport de gestion tiré à 200 exemplaires  
Imprimé sur du papier certifié FSC  
100 % recyclé, neutre en CO<sub>2</sub>

Genève, avril 2020



## Le mot du président

L'année 2019 a permis au Grand Conseil de prendre ses marques dans la salle Popov de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui offre l'hospitalité au parlement cantonal pendant les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville.

Ces travaux avancent sous le regard attentif de la délégation du Bureau chargée de défendre les intérêts des futurs utilisateurs. Le projet architectural novateur et la possibilité de disposer d'une salle moderne suscitent notre impatience et celle de la députation de retrouver l'Hôtel de Ville aussi vite que possible, probablement à l'été 2021.

Je salue l'ambiance calme et sereine des débats du Grand Conseil, même si l'ordre du jour des sessions plénières et des commissions reste chargé. Ce rapport de gestion démontre que le parlement a su trouver un équilibre entre la garantie d'un débat démocratique et la prise de décisions en temps et en heure.

En décembre 2019, le Grand Conseil de la République et canton de Genève a inauguré la traduction en langue des signes et le sous-titrage de ses séances. Je suis heureux que le parlement de Genève fasse œuvre de pionnier dans l'intégration des personnes sourdes et malentendantes à la vie politique locale.

A titre personnel et en tant que premier président issu du Mouvement Citoyens Genevois, je félicite les députées et les députés pour leur engagement tout au long de cette année au service de la collectivité genevoise.

Jean-Marie Voumard  
Président du Grand Conseil

# En 2019

Le Grand Conseil a siégé 69 séances, comptabilisant 136 heures.

Les commissions parlementaires et les commissions ad hoc ont tenu plus de 852 séances, comptabilisant 1851 heures de travail de commission.

136  
852  
1851

69

## Les 4 fonctions du Grand Conseil

Haute surveillance - Législative - Recours - Elections et prestations de serment

# Fonction de haute surveillance

La haute surveillance est exercée plus particulièrement par trois commissions parlementaires : la Commission des finances, la Commission de contrôle de gestion et la Commission des visiteurs officiels.

La haute surveillance du parlement s'effectue notamment par l'examen des états financiers individuels et consolidés, en principe avant la pause estivale.

Elle intervient aussi lors du processus budgétaire.

Plus généralement, elle est assurée, sur délégation du Grand Conseil, par la Commission de contrôle de gestion.

**Le rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2018  
a été refusé par 39 voix contre, 17 pour et 19 abstentions**

**Approbation des états financiers individuels pour 2018**  
80 oui contre 5 non et 9 abstentions

**Approbation des états financiers consolidés pour 2018**  
83 oui et 1 abstention

**11 h 01 de débat**

# COFIN

La Commission des finances est l'une des commissions exerçant de manière déléguée la haute surveillance du parlement.

Elle exerce ses compétences en priorité en étudiant les projets de budget et les comptes de l'Etat de Genève mais également lors des renouvellements des contrats de prestations qui lui sont soumis.

Ainsi, l'étude des comptes 2018 s'est déroulée sur 11 séances du 3 avril au 26 juin 2019, représentant près de 22 heures de travail pour la seule commission. Ses sous-commissions ont quant à elles consacré près de 46 heures d'auditions à l'étude des comptes 2018.

Le projet de budget 2020 a, pour sa part, été examiné par la commission et par ses sous-commissions durant près de 69 heures, entre le 25 septembre et le 20 novembre 2019.

Dans la continuité de 2018, la commission a poursuivi ses travaux sur la thématique des caisses de pension,

en traitant notamment le projet de loi concernant la Fondation de prévoyance en faveur du personnel des Transports publics genevois.

Un accent particulier a été également porté par la commission sur l'étude de divers contrats de prestations (tels que les indemnités de fonctionnement de l'Hospice général pour les années 2019 à 2023 ou encore les indemnités monétaires et non monétaires aux écoles mandatées pour les enseignements artistiques de base délégués pour les années 2019 à 2022).

En 2019, la Commission des finances a traité, en outre, plus d'une quarantaine d'objets parlementaires différents (hors demandes de crédits supplémentaires).

**Rapport de la Commission des finances  
chargée d'étudier le projet de loi du  
Conseil d'Etat établissant le budget  
administratif de l'Etat de Genève pour  
l'exercice 2020**

54 oui contre 44 non

**12 h 05 de débat**

## La Commission de contrôle de gestion a la mission d'exercer la haute surveillance parlementaire sur délégation du Grand Conseil.

A ce titre, elle dispose de compétences élargies (art. 201A et ss LRGC) et notamment d'un pouvoir d'auto-saisine. La commission est principalement chargée d'examiner et de surveiller la gestion du Conseil d'Etat ainsi que l'activité de l'administration centralisée et décentralisée.

Durant l'année 2019, la commission s'est réunie lors de 38 séances plénières, siégeant ainsi plus de 108 heures. Quatre objets parlementaires lui ont été renvoyés par le Grand Conseil et la commission a finalisé ses travaux portant notamment sur le suivi des recommandations de la Commission d'enquête parlementaire chargée de faire rapport sur les dysfonctionnements ayant conduit à la mort d'Adeline M., le règlement de la part résiduelle cantonale des soins aux infirmières libérales et la crise traversée par la police genevoise. La commission a aussi déposé une proposition de motion pour une compensation financière lors d'un transfert d'un-e jeune joueur-euse de football soutenu-e par le programme de la relève élite de la République et canton de Genève.

Une grande partie du travail de la commission est basé sur des thématiques découlant de son pouvoir d'auto-saisine ainsi que sur le suivi des recommandations du Service

d'audit interne de l'Etat (SAI) et de la Cour des comptes (CdC). Durant l'année 2019, la commission a notamment :

- sollicité la CDC pour la réalisation d'un examen des frais professionnels des membres du Conseil d'Etat ;
- mis en œuvre ses compétences de haute surveillance parlementaire sur les activités de renseignement du canton, suite aux compétences conférées par la nouvelle loi fédérale sur le renseignement (LRens) ;
- pris connaissance de 34 rapports d'audit et d'évaluation des politiques publiques du SAI et de la CdC dont, pour une grande partie, les recommandations seront suivies.

Au cours de cette même période, la commission a créé deux sous-commissions, l'une chargée d'étudier le service de chirurgie cardiovasculaire des Hôpitaux universitaires de Genève, l'autre d'examiner les procédures d'adjudication au sein de Genève Aéroport. La commission a également réactivé sa sous-commission «Office cantonal des poursuites». Quant à la sous-commission traitant de la surveillance de l'Etat sous l'angle de la gestion administrative et financière du Pouvoir judiciaire, elle a poursuivi ses travaux en 2019.

La Commission des visiteurs officiels a notamment pour mission d'examiner les conditions de détention dans tous les lieux de privation de liberté situés dans le canton.

La commission a tenu 29 séances et a effectué la visite de 10 établissements de détention et autres locaux de privation de liberté.

Pour le surplus, des membres de la commission ont participé aux travaux de la Commission interparlementaire chargée du contrôle de l'exécution des concordats sur la détention pénale (CIP détention pénale), commission qui s'est réunie à une reprise en 2019.



# Fonction législative

La fonction législative comporte les attributions suivantes :

- les décisions relatives aux initiatives populaires, à savoir l'examen de leur prise en considération et l'élaboration éventuelle d'un contreprojet ;
- l'adoption, l'amendement ou le rejet de projets de lois qui sont présentés par le Conseil d'Etat ou les députés ;
- l'approbation ou le rejet des conventions intercantionales et internationales ;
- le vote du budget et l'approbation des états financiers ;
- le traitement des motions, résolutions, postulats et questions.



## Détail des objets traités en 2019

Objets	Traités	Renvoyés en commission	Retirés	Autre	Total
Initiatives	9	3	-	-	12
Projets de lois	181	216	16	-	413
Motions	128	95	10	-	233
Résolutions	18	16	1	-	35
Rapports divers	25	20	-	-	45
Postulats	-	-	-	-	-
Questions écrites	-	-	-	13	13
Questions écrites urgentes	-	-	-	245	245

Total fonction législative

**996**

**En 2018**  
**892**



## Evolution du nombre des objets traités en plénière

	2017	2018	2019
Initiatives populaires	8	14	12
Projets de lois	412	387	413*
Motions	173	187	233
Résolutions	42	47	35
Pétitions	49	46	51
Rapports divers du Grand Conseil et du Conseil d'Etat	37	43	45
Postulats	2	-	-
Questions écrites	16	17	13
Questions écrites urgentes	190	197	245
Rapports de la Commission de grâce	5	3	1
Elections (prestations de serment incluses)	89	177	149
<b>Total</b>	<b>1023</b>	<b>1118</b>	<b>1197</b>

\*203 projets de lois ont été déposés en 2019 dont 126 par le Conseil d'Etat (62%) et 77 par les députés (38%), 42 ont été refusés dont 7 provenant du Conseil d'Etat (17%) et 35 provenant des députés (83%).

# Fonction de recours

La fonction de recours comporte en particulier les attributions du Grand Conseil suivantes: réception et traitement des pétitions et des demandes de grâce.

Les rapports sur les pétitions sont en principe inscrits à l'ordre du jour du Grand Conseil de la séance du vendredi après-midi et traités dans la mesure du temps disponible à la suite des objets non controversés de la séance des extraits, ce qui permet un traitement plus rapide et une réponse aux pétitionnaires dans les meilleurs délais.

En 2019, parmi les pétitions traitées, 22 ont été renvoyées au Conseil d'Etat ou à une autre entité, 8 ont été déposées sur le bureau du Grand Conseil et 1 a été classée.



## Détail des pétitions

	2017	2018	2019
Reçues et renvoyées à la Commission des pétitions	23	30	28
Décisions prises en plénière	47	43	51
Renvoyées à une autre commission	3	5	5
Retirées	1	2	-



## Détail des recours en grâce

	2017	2018	2019
Recours examinés par la commission	13	13	5
Recours traités par le Grand Conseil	5	3	1
Recours de la compétence de la commission	8	10	4
Amendes	2	4	2
Peines pécuniaires	4	6	3
Peines privatives de liberté	7	3	1
Grâces accordées	4	3	4
Grâces rejetées	13	10	1
Dossiers reportés	-	-	-

En 2019, la Commission de grâce a siégé à 3 reprises et a étudié 5 recours en grâce dont 1 traité par le Grand Conseil.

## Recours déposés contre des décisions du Grand Conseil



	2017	2018	2019
Recours déposés	17	5	15

## Décisions sur les recours en 2019

Recours admis	-
Recours partiellement admis	8
Recours rejetés	8
Recours retirés	-
Recours déclarés irrecevables	-

# Fonction élections et prestations de serment

Cette fonction comporte en particulier les attributions suivantes :

- élection des magistrats du Pouvoir judiciaire dans l'intervalle des élections générales et, aux conditions fixées par les lois qui les instituent, des membres des commissions officielles, ainsi que du préposé cantonal à la protection des données et à la transparence et de son adjoint ;
- prestation de serment des députés, des députés suppléants, des conseillers d'Etat, des magistrats du Pouvoir judiciaire et des magistrats de la Cour des comptes.

<b>Elections</b>	<b>Nombre d'élections</b>
Magistrats du Pouvoir judiciaire	54
Membres des commissions officielles	13

<b>Prestations de serment</b>	<b>Nombre de personnes ayant prêté serment</b>
Conseillers d'Etat	-
Députés et suppléants	19
Magistrats du Pouvoir judiciaire	53
Magistrats de la Cour des comptes et suppléants	-

# Finances et contrôle interne

Le Bureau est chargé de préparer le budget du Grand Conseil et de présenter les comptes. Il bénéficie pour ce faire de l'assistance du Secrétariat général.

Les dépenses de 2019 sont proches de celles de l'année précédente.

En ce qui concerne les dépenses générales, elles restent stables par rapport à la moyenne des deux années précédentes.

*Tous les chiffres sont indiqués en milliers*

<b>Grand Conseil</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Indemnités	5158	5195	5086
Dépenses générales	2223	2418	2491
Autres charges	157	147	364
Revenus	2	14	3
<b>Secrétariat général du Grand Conseil</b>			
Charges de personnel	3267	3308	3574
Dépenses générales	407	539	479
Autres charges	1	1	1
Revenus	54	34	28
<b>Bureau interparlementaire de coordination</b>			
Charges	50	50	66
Revenus	35	34	34



# Points forts de l'année

2019: Le Grand Conseil a pris ses marques dans la salle Popov de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les sessions sont devenues accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

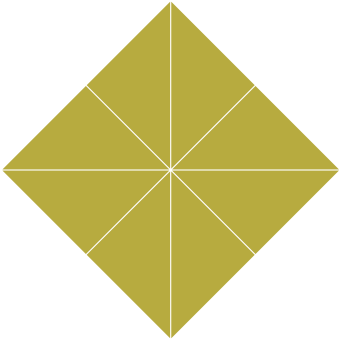
En juin, le Grand Conseil a pris congé de M. Michael Møller, directeur général de l'Office européen des Nations Unies à Genève, à l'occasion de son départ à la retraite. A l'automne, le parlement a adopté un projet de loi conférant à M. Møller la bourgeoisie d'honneur, pour son travail infatigable au service de la Genève internationale et au resserrement des liens avec la Genève locale.

La traditionnelle sortie annuelle du président du Grand Conseil a eu lieu dans le Jura bernois, à Tramelan, ville d'origine de M. Jean-Marie Voumard. Les députés genevois se sont d'abord rendus à Saint-Imier pour la visite de la manufacture Longines, puis ont été reçus à Tramelan pour une visite de la fromagerie des Reussilles. Les députés se sont ensuite rendus à Bienne pour une rencontre avec une délégation du Bureau du Grand Conseil bernois. Le deuxième jour, ils ont pu découvrir le lac de Bienne et l'île Saint-Pierre, célèbre pour avoir accueilli Jean-Jacques Rousseau. La sortie s'est terminée à La Neuveville.

Toujours au niveau protocolaire, le Grand Conseil a eu l'occasion de recevoir des délégations de parlementaires d'Australie et du Japon.

Après la phase de démolition de l'ancienne salle du parlement, une cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu. Un petit coffret a été placé dans les fondations de la nouvelle salle avec différents témoignages de l'année 2019 et un message du président du Grand Conseil à son lointain successeur. A la fin de l'année, une cérémonie de bouquet de chantier a été organisée par l'Office des bâtiments afin de marquer symboliquement la fin du gros œuvre.

Pendant toute l'année 2019, le Bureau a suivi le projet d'accessibilité des débats du Grand Conseil aux personnes sourdes et malentendantes. Un cahier des charges a été établi et un appel d'offres public a été lancé sous l'égide de la Centrale commune d'achats. Au terme de ce processus, la société SWISS TXT a été mandatée pour fournir une double prestation, à savoir la traduction en langue des signes et le sous-titrage des interventions des députés et des conseillers d'Etat. L'inauguration de ces prestations a été effectuée lors de la session de décembre.



# Secrétariat général du Grand Conseil

Le Secrétariat général organise les sessions plénières du Grand Conseil et les séances de commissions, sous la direction du Bureau du Grand Conseil. Son Service du Mémorial édite le Mémorial des séances dans lequel toutes les interventions sont consignées.

## ***Plénières***

Le Secrétariat général reçoit les nouveaux textes parlementaires et les rapports de commission. Sur cette base, il prépare l'ordre du jour des sessions. Les textes sont ensuite imprimés et diffusés. Lors de la session, le sautier et son adjointe conseillent la présidence sur toutes les questions de procédure et d'application du règlement. Une fois la session terminée, les objets votés sont acheminés à leurs destinataires. La direction du Secrétariat général se charge aussi du suivi des recours déposés contre les décisions du Grand Conseil.

En 2019, avec le changement de salle des sessions plénières, la généralisation de l'envoi par messagerie des documents, ainsi que des amendements en séance, a permis une forte réduction de la consommation de papier.

## ***Séances de commissions***

Le Secrétariat général du Grand Conseil s'occupe de l'envoi des convocations et des procès-verbaux des commissions. Il organise la mise à disposition des salles et du personnel spécialement affecté à la rédaction des procès-verbaux.

Le Secrétariat général seconde les présidents de commissions dans l'organisation des séances. En application de l'article 189A de la LRGC et dans la limite des ressources disponibles, des secrétaires scientifiques assistent aux travaux des commissions. Ils sont affectés en premier lieu aux commissions chargées de la haute surveillance parlementaire. Les commissions spécialisées qui ne sont pas accompagnées par un département rapporteur bénéficient aussi de leur soutien: Commission des pétitions, Commission de grâce, Commission des affaires communales, régionales et internationales,

Commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil et Commission législative.

Enfin, d'autres commissions, en raison de la complexité des objets traités, peuvent aussi bénéficier de cet appui scientifique, de manière temporaire ou permanente: Commission des travaux et Commission judiciaire et de la police.

En 2019, l'appui scientifique a été étendu à la Commission du logement et à la Commission fiscale, en plus d'un accompagnement personnalisé aux sous-commissions de la Commission de contrôle de gestion.

### ***Mémorial du Grand Conseil***

Depuis 1828, le Mémorial est un outil indispensable, dans la mesure où il garde la trace de l'intention du législateur et sert à l'interprétation des textes législatifs. Il contient les textes soumis à discussion ainsi que les lois, les motions et les résolutions adoptées.

Le Mémorial du Grand Conseil est une source importante d'informations sur la vie politique et sociale à Genève. Il rend les débats du Grand Conseil accessibles au public et en restitue l'atmosphère. Il assure ainsi la transparence de l'action parlementaire et perpétue le souvenir des faits marquants de la vie genevoise.

A ce jour, il compte plus d'un demi-million de pages consultables à la

Bibliothèque de Genève ou aux Archives d'Etat. Depuis 1993, les débats retranscrits sont aussi accessibles sur le site internet du Grand Conseil, dont l'interactivité a été fortement améliorée grâce à l'offre vidéo.

L'impression des volumes «Annexes» étant supprimée par souci d'économie, le Mémorial de cette 2<sup>e</sup> année de la 2<sup>e</sup> législature devrait comprendre quelque 6900 pages, réparties en 12 volumes de débats et 1 volume pour la table des matières. Depuis novembre 2013, les tirés à part des objets nouveaux sont reliés par session parlementaire dans des volumes «Annexes: objets nouveaux» (12 en 2019).

### ***Logistique Systèmes d'information***

Le service informatique assure la gestion de l'infrastructure électronique du parlement. Il répond aux demandes des députés et développe de nouveaux logiciels en vue de parvenir à un parlement sans papier.

La base ACCORD-GC est le moyen d'accès unique aux documents des commissions. Avec plus de 2000 documents ouverts par mois, cette application est l'outil informatisé incontournable du travail parlementaire.

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des travaux de transformation du bâtiment de l'Hôtel de Ville. Le Secrétariat général est associé au groupe de travail piloté par l'Office

des bâtiments, et une délégation du Bureau est associée au projet dans le cadre d'un comité de pilotage élargi qui traite de toutes les questions pouvant intéresser les futurs utilisateurs du bâtiment.



# Perspectives 2020

Un parlement délocalisé, un suivi attentif des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville, l'organisation de la prestation de serment des magistrats du Pouvoir judiciaire et les travaux préparatoires au retour à l'Hôtel de Ville.

L'année 2020 verra le parlement cantonal continuer à siéger à l'UIT selon les disponibilités de la salle Popov. Avec le report de six mois de la fin des travaux à l'Hôtel de Ville, des discussions sont en cours avec l'UIT pour permettre au parlement de continuer à y siéger le premier semestre 2021.

A l'heure où ce rapport est imprimé, la pandémie de COVID-19 a passablement modifié le fonctionnement du Grand Conseil, avec comme enjeu de permettre au parlement de jouer son rôle de législateur et de haute surveillance sur l'exécutif tout en se conformant aux prescriptions sanitaires. A ce titre, des solutions innovantes et exceptionnelles devront être développées pour permettre ce fonctionnement (séance de commissions par vidéoconférence, salle adaptée aux distances sociales pendant les sessions du Grand Conseil, protection de la santé des membres du Grand Conseil et du personnel).

Le suivi des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville assuré tout au long de l'année 2019 démontre l'importance d'une forte implication dans les directions prises et les décisions techniques. Afin de disposer d'une salle qui réponde aux attentes des parlementaires, le Secrétariat général continuera de s'investir en 2020 dans les séances du comité de pilotage et de suivi de chantier intégrant l'impact créé par l'arrêt du chantier en lien avec le COVID-19.



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX